

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 1384, Principale à Saint-Valérien-de-Milton, le lundi le 21 décembre 2021 à 19h30. Le conseil municipal siège à huis clos en vertu des modalités prévues à l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020.

À laquelle sont présents :

Monsieur Luc Tétreault, conseiller  
Monsieur Rémi Tétreault, conseiller,  
Madame Sophie Côté, conseillère  
Monsieur Jules Normandin, conseiller  
Madame Huguette Benoit, conseillère  
Monsieur Sylvain Laplante, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Paquette.

Est également présente :

Madame Caroline Lamothe, directrice générale et secrétaire-trésorière

Est absente :

Aucun

---

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Les membres du conseil confirment avoir reçu l'avis de convocation de la présente session et signifié tel que requis à l'article 153 du Code municipal.

Monsieur Daniel Paquette, maire, ouvre la séance à 19h58.

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

336-12-2021

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Jules Normandin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Présentation du budget 2022
- 4- Adoption du budget 2022
- 5- Présentation du Plan Triennal d'Immobilisations 2022-2023-2024
- 6- Adoption du Plan Triennal d'Immobilisations 2022-2023-2024
- 7- Période de questions
- 8- Levée de l'assemblée.

**3- PRÉSENTATION DU BUDGET 2022**

Le maire monsieur Daniel Paquette dépose et présente les prévisions budgétaires incluant les activités d'investissement de l'année 2022.

**4- ADOPTION DU BUDGET 2021**

337-12-2021

Considérant que le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant les informations financières remises par la directrice générale relativement au Budget de l'année 2022;

Considérant les projets inscrits au Programme triennal d'immobilisations élaboré pour les années 2022-2023-2024;

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'approuver le budget déposé pour l'exercice financier 2022, présentant des revenus et des dépenses de 3 164 351\$, incluant les affectations et investissement et qui sont répartis comme suit :

<b><u>REVENUS DE FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Taxes sur la valeur foncière	2 168 803 \$
Taxes de secteur et taxes spéciales	358 993 \$
Tenant lieu de taxes	11 894 \$
Services rendus	55 769 \$
Imposition de droits	129 000 \$
Intérêts	18 010 \$
Autres revenus	42 115 \$
Transferts	379 767 \$
<b><u>GRAND TOTAL DES REVENUS</u></b>	<b><u>3 164 351 \$</u></b>

<b><u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Conseil Municipal	92 466 \$
Application de la Loi	3 000 \$
Administration	233 827 \$
Greffe	14 715 \$
Évaluation	10 000 \$
Autres	167 104 \$
<b>Total administration générale</b>	<b>521 112 \$</b>

<b><u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Sécurité publique	260 508 \$
Sécurité incendie	305 738 \$
Premiers répondants	82 043 \$
Sécurité civile	5 844 \$
<b>Total sécurité publique</b>	<b>654 133 \$</b>

<b><u>TRANSPORT</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Voirie	768 811 \$
Enlèvement de la neige	231 698 \$
Éclairage des rues	12 000 \$
Circulation et stationnement	8 000 \$
Autres – Transport adapté	17 093 \$
<b>Total transport</b>	<b>1 037 602 \$</b>

<b><u>HYGIÈNE DU MILIEU</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Traitement des eaux usées	104 943 \$
Réseau d'égouts	23 491 \$
Matières résiduelles	233 188 \$
Vidange de fosses septiques	43 646 \$
Cours d'eau	14 405 \$
<b>Total hygiène du milieu</b>	<b>419 673 \$</b>

<b><u>AMÉNAGEMENT ET URBANISME</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Urbanisme et zonage	116 429 \$
<b>Total aménagement et urbanisme</b>	<b>116 429 \$</b>

<b><u>LOISIR ET CULTURE</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Centre communautaire	27 585 \$
Patinoire	6 850 \$
Centre récréatif	243 738 \$
Activités récréatives autres	24 047 \$
Bibliothèque	23 126 \$
<b>Total loisirs culture</b>	<b>325 346 \$</b>

<b><u>FRAIS DE FINANCEMENT</u></b>	<b><u>2021</u></b>
Intérêts – Dette à long terme	57 759 \$
Autres frais	18 000 \$
<b>Total frais de financement</b>	<b>75 759 \$</b>

<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 150 054 \$</b>
---	---------------------

	<b>2021</b>
Immobilisations	67 031 \$
Remboursement Dette à long terme	317 266 \$
Affectation de surplus (carrière sablière)	(370 000 \$)
<b>TOTAL</b>	<b>14 297 \$</b>

<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>3 164 351 \$</b>
---------------------------------	---------------------

#### **5- PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2023**

Le maire monsieur Daniel Paquette dépose et présente les prévisions budgétaires incluant les activités d'investissements de l'année 2022.

Les membres du conseil confirment avoir reçu le document portant sur le Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

#### **1- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

338-12-2021

Considérant que le Conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter un Programme triennal des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) prochaines années et répartis comme suit;

#### **2022**

Sécurité public et protection contre l'incendie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Habits de combats et bottes</li> <li>• Unités de rangements</li> <li>• Matériel de pratique et radio mobile</li> </ul>	14 350 \$
Travaux publics et infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>• Plateforme avec côté</li> <li>• Accessoires pour l'excavatrice</li> </ul>	9 115 \$
Loisirs cultures et vie communautaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement du Parc mon Repos (lumières, mobiliers, terrain de pétanque etc.)</li> </ul>	43 566 \$

#### **2023**

Travaux publics et infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>• Implantation d'une base de données pour la gestion de l'inventaire des infrastructures</li> <li>• Acquisition citerne amovible</li> <li>• Tracteur multifonctionnel</li> </ul>	150 000 \$
Loisirs cultures et vie communautaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Piste cyclable</li> <li>• Aménagement du Parc des Loisirs</li> <li>• Réaménagement du sous-sol au Chalet des Loisirs</li> </ul>	105 000 \$

#### **2024**

Sécurité public et protection contre l'incendie <ul style="list-style-type: none"> <li>• Caserne incendie</li> </ul>	1 000 000\$
Travaux publics et infrastructures <ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase II – Rue Saint-Pierre et Hôtel de ville</li> <li>• Ponceau – Cours d'eau dans le village</li> <li>• Agrandissement du garage municipal</li> </ul>	1 500 000\$
Loisirs cultures et vie communautaire <ul style="list-style-type: none"> <li>• Piste cyclable</li> <li>• Aménagement du Parc des Loisirs</li> <li>• Réparation de la patinoire</li> <li>• Asphaltage du sentier au Parc mon repos</li> <li>• Réaménagement de l'éclairage du Parc des Loisirs</li> </ul>	225 000 \$

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que le Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 soit et est adopté, conformément à l'article 953.1 du Code municipal.

Que le Programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024 fait partie intégrante de la présente résolution.

**2- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**3- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

339-12-2021

Considérant que l'ordre du jour de cette séance extraordinaire du Conseil municipal étant épuisé,

En conséquence, il est proposé par monsieur Jules Normandin, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever cette séance à 20h02.

---

Daniel Paquette  
Maire

---

Caroline Lamothe, GMA  
Directrice générale et secrétaire-trésorière